

qui a envoyé ce poisson au Biafra, et non le gouvernement du Canada.

Le Labrador compte quelque 1,863 pêcheurs. De ce nombre, 263 sont classés comme «floaters». Ils pêchent au large du Labrador dans des goélettes et des palan-griers. Ils salent la morue sur les bateaux. Quelque 1,500 pêcheurs sont classés comme «livijers». Ils vivent sur la côte du Labrador, y salent leur poisson, et rentrent dans leurs foyers à l'automne. Pour la première fois depuis que M. John Cabot, ministre provincial des Transports, occupe son poste, ces 1,800 pêcheurs ont connu un échec complet. Alors qu'auparavant ils prenaient 150 quintaux de poisson, ils n'en ont pris que 5 l'an dernier. Les pêcheurs terre-neuviens ont demandé qu'on organise une sorte de fonds de secours. Pourtant, nous sommes sensés nous contenter d'aumônes, de prestations sociales et de l'assistance publique qui nous arrivent si bénévolement d'Ottawa. Qu'a dit le ministre des Pêches à nos pêcheurs? «Mangez de la galette et inscrivez-vous à l'assistance publique».

Nous sommes supposés être satisfaits parce que le ministre des Transports, un Terre-Neu-vien, nous représente au cabinet, dans la généreuse ville d'Ottawa. Nous, les députés de Terre-Neuve, nous ne nous excusons des efforts que nous déployons ici au nom des gens de Terre-Neuve. Nous ne nous excusons pas auprès des gens de Toronto, du centre du Canada ou des autres parties du pays pour nos efforts au nom des gens de la côte est. Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Carter) ne s'est pas excusé d'avoir mentionné le reçu en blanc que nos pêcheurs reçoivent une fois l'an en guise de paiement. Combien de députés aimeraient être payés une fois l'an? J'ai entendu dire que cela se fait à certains endroits en Chine. C'est ce qu'on fait pour nos pêcheurs de Terre-Neuve. Ils pêchent pendant toute l'année et quand ils ont rapporté leurs prises, finalement, quelque commerçant bienveillant vient leur dire: Je vous donnerai 3 ou 5 cents la livre pour votre poisson.

Nous ne nous excusons pas de critiquer la façon dont vont les choses dans notre pays. A Terre-Neuve, nos charpentiers gagnent \$1.50 l'heure et ceux qui sont à quelques milles au sud obtiennent \$7.50. Où est la justice? Le coût de la vie est plus élevé chez nous que partout ailleurs au pays. A coup sûr, les députés savent qu'à Saint-Jean le coût de la vie est le plus élevé du Canada. Le prix des aliments est de 6 p. 100 supérieur à celui des autres grandes villes canadiennes. Quand nous achetons de la viande, de la volaille et des produits laitiers, nous payons 33 p. 100 de plus qu'à Halifax, qui est à portée de fusil—pour employer une expression de Terre-Neuve. Nous payons \$300 ou \$400 de plus pour une automobile, parce que le transport

nous coûte \$200. A notre époque où nous envoyons des hommes dans la lune et où le ministre des Communications (M. Kierans) doit lancer un satellite qui coûtera plusieurs millions de dollars, beaucoup de gens de chez nous n'ont pas le téléphone. Beaucoup de nos enfants quittent l'école avant l'enseignement secondaire. Beaucoup d'entre eux passeront toute leur existence dans l'un des grands pays du monde sans savoir à peine lire ou écrire. On a estimé en 1966 que 27 p. 100 seulement de nos jeunes qui entrent à l'école maternelle termineront leur 11^e année. Je ne demande pas qu'on m'excuse de plaider pour ma province.

Nous avons les plus grandes ressources en poisson de tous les pays du monde. L'an dernier, au large des bancs internationaux d'Hamilton, là où nos pêcheurs du Labrador ont manqué leur coup, un milliard de livres de poisson ont été prises par des navires étrangers. Le rapport était de 80 à 1 entre nos prises et celles des bateaux russes, norvégiens, portugais et espagnols, et ici, au Canada, nous nous reposons sur nos lauriers tandis que les autres nations pillent nos ressources. Nous avons également de grandes ressources minérales et une population merveilleuse. Je constate que même les habitants de la Colombie-Britannique vivent comparativement dans l'opulence à l'heure actuelle. Combien de temps faudra-t-il que notre population attende avant que le gouvernement reconnaisse ce qui se passe sur la côte est du pays?

Comme j'ai l'intention de poursuivre mes observations un autre jour, permettez-moi, monsieur l'Orateur de signaler qu'il est dix heures.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LA POLLUTION—ANNULATION D'UN PROJET DE RECHERCHE À LA DIRECTION DES RECHERCHES FORESTIÈRES

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, la question que j'ai posée au début de la séance a trait à un projet fort louable entrepris en 1967 par le ministère des Forêts. Son objectif était de trouver des solutions au problème que pose l'utilisation d'insecticides toxiques et dangereux dans la lutte préventive contre les insectes nuisibles. On devait étudier la possibilité d'employer des extraits de plantes non toxiques qui produisent le même effet que les hormones d'insectes. Autrement dit, on devait trouver d'autres moyens de lutter contre les insectes nuisibles pour remplacer les aérosols chimiques.